



Chambre des communes
CANADA

Comité de liaison

LIAI • NUMÉRO 001 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 12 février 2009

—
Président

M. Dean Allison

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité de liaison

Le jeudi 12 février 2009

•(1305)

[Français]

Le greffier du comité (M. André Gagnon): Honorables députés, je crois nous avons un quorum. Comme le demande l'article 107 du Règlement, nous procéderons à l'élection d'un président.

[Traduction]

Bonjour tout le monde.

Je suis prêt à accepter des motions pour nommer un président.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Je voudrais nommer M. Dean Allison.

Le greffier: M. Bezan a proposé que M. Dean Allison soit nommé président. Je vois que plusieurs députés veulent appuyer la motion.

Y a-t-il d'autres motions?

Une voix: Je propose que nous mettions fin aux nominations.

Le greffier: On dirait qu'il n'y a pas d'autres nominations.

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Félicitations, monsieur Allison.

Des voix: Bravo!

Le greffier: Il est également de mon devoir de procéder à l'élection d'un vice-président. Je suis prêt à accepter des motions pour nommer un vice-président.

Une voix: Qui était le vice-président l'année dernière?

Le greffier: Mme Ratansi était la vice-présidente.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Je voudrais proposer la candidature de M. Murphy.

Le greffier: M. Szabo a proposé que M. Murphy soit nommé vice-président. Y a-t-il d'autres motions?

Plaît-il au comité d'adopter cette motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Félicitations, monsieur Murphy.

Maintenant je voudrais demander au président du Comité d'occuper le fauteuil.

Merci.

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Très bien. Notre programme n'est pas très chargé aujourd'hui. Nous avons quelques demandes et quelques budgets à examiner. Il nous faut également examiner la question d'établir un sous-comité des budgets de comité, donc nous aurons besoin de cinq autres députés pour ce sous-comité. Je vais accepter des nominations des membres présents pour le Sous-comité.

M. Preston se porte volontaire pour siéger au Sous-comité des budgets de comité. Il s'agit d'un sous-comité qui a un président, un

vice-président et cinq autres membres. J'ai la candidature de M. Preston.

Monsieur Szabo, vous avez la parole.

M. Paul Szabo: Il n'y a pas de lignes directrices au sujet de la représentation des partis au sein de ce comité? Nous avons un député du Bloc et un député du NPD qui siègent à ce comité, n'est-ce pas?

Le président: Pas au sous-comité. Ce sont des membres du comité plénier; ils ne sont pas membres votants.

J'ai une mise en candidature.

Monsieur Rajotte.

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Je propose que M. Tweed soit nommé au Sous-comité.

Le président: Très bien, M. Tweed et M. Benoit.

Monsieur Lee.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Je propose que M. Szabo soit nommé au Sous-comité.

Le président: On dirait que nous avons encore besoin d'un député.

Monsieur Tweed.

M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC): Je propose que David Sweet soit nommé au Sous-comité.

Le président: Très bien, David. Très bien.

Ça fait cinq membres. Donc, je lis la motion:

Que, conformément au paragraphe 108(6) du Règlement, le Sous-comité des budgets de comité soit créé aux fins d'approuver les demandes de budgets des comités, et que le Sous-comité soit composé du président, du vice-président, les cinq autres députés étant M. Joe Preston, M. Merv Tweed, M. Leon Benoit, M. Paul Szabo et M. David Sweet.

Puis-je demander à quelqu'un de proposer cette motion? M. Bezan, d'accord.

(La motion est adoptée.)

•(1310)

Le président: Passons maintenant à la motion au sujet des repas de travail. « Que le greffier du comité soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires... »

M. Derek Lee: Je la propose.

Le président: Merci, monsieur Lee.

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Très bien, merci. Vous êtes bons.

Numéro cinq, « Que le comité retienne, au besoin... ». Merci. Y a-t-il quelqu'un pour proposer la motion?

M. Tweed la propose.

(La motion est adoptée. [Voir le *Procès-verbal*])

Le président: Très bien, nous avons terminé tous les travaux officiels du Comité. Nous passons à huis clos.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.